

Les cloisons légères sont principalement constituées d'une ossature métallique recouverte sur chaque face d'un parement (bois, plâtre, Fermacell, ...). On distingue les cloisons distributives (utilisées pour distribuer les pièces d'un même logement) des cloisons séparatives (pour séparer deux logements entre eux). La différence entre les deux réside dans les exigences thermiques et acoustiques associées.



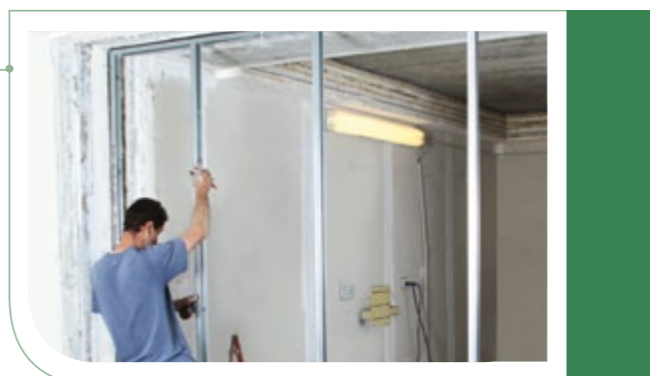
Confort acoustique :

Pour optimiser les performances acoustiques de la cloison, il est recommandé :

- D'utiliser les plaques Biofib' acoustix et de travailler avec les accessoires spécifiques antivibratoires.
- D'ajouter une semelle résiliente sous les rails, au niveau du sol et du plafond (limite la transmission des bruits solido-sonores - vibrations)
- D'assurer une parfaite étanchéité à l'air de la paroi.

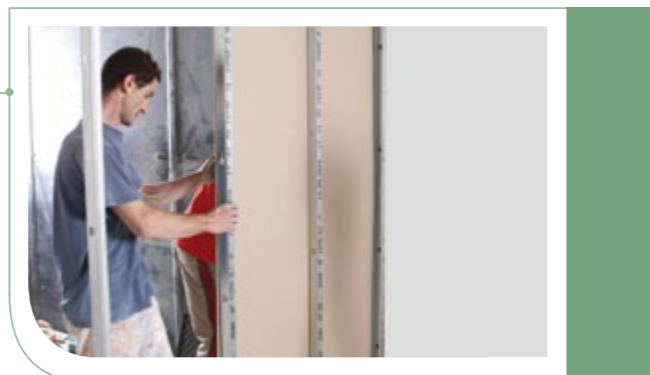
1 Ossature métallique

- Tracez au sol l'emplacement des rails en tenant compte de l'épaisseur des plaques, de l'implantation des huisseries.
- Fixez mécaniquement les rails au sol, tous les 50 cm (vis + cheville ou vis à frapper).
- Reportez le tracé au plafond à l'aide d'un fil à plomb et fixez les rails hauts au plafond mécaniquement.
- Découpez les montants à la hauteur sol / plafond, diminuée de 5 mm. Positionnez les tous les 40 ou 60 cm (éventuellement agrafés ou sertis sur les rails).



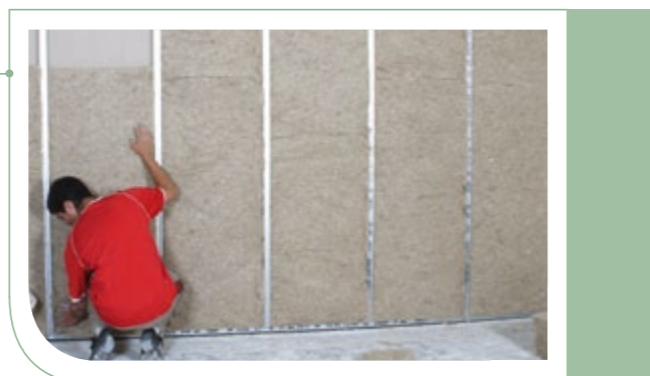
2 Fixation des plaques de plâtre (sur une seule face seulement)

- Découpez les plaques de plâtre à la hauteur sous plafond moins 2 cm de manière à ne pas reposer le parement au sol (protection contre les remontées capillaires).
- Positionnez les parements jointifs sur les montants (sur des cales, butées au plafond). Vissez-les (entraxe 30 cm maxi) sur une seule face de la cloison de manière à rigidifier la structure et à laisser une face ouverte pour introduire l'isolant.



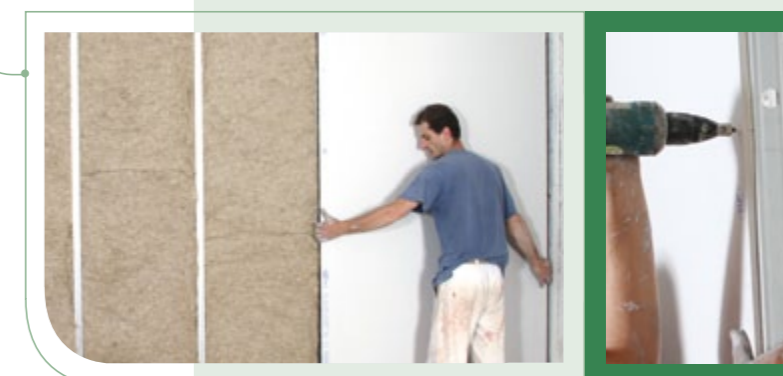
3 Mise en œuvre de l'isolant Biofib' (panneaux ou rouleaux)

- Dans le cas d'une cloison standard (72/48) utilisez un isolant Biofib' d'épaisseur 45 mm en rouleaux ou en panneaux.
- Mesurez l'écartement entre montants puis découpez les lés d'isolant en majorant cette largeur de 2 cm afin d'assurer un très bon contact entre l'isolant et les montants.
- Placez l'isolant entre les montants en le comprimant légèrement (effet ressort).
- Assurez-vous que les lés d'isolant sont bien jointifs et que les jonctions entre le sol et les murs sont bien isolées (ponts thermiques et phoniques).



4 Dans le cas d'une simple ossature (cloison distributive)

- Reportez-vous au point n° 6 : Finition.



5 Dans le cas d'une double ossature (cloison séparative de logement)

- Positionnez une seconde ossature métallique distante de la précédente de 40 à 60 mm (reportez-vous au point 1).
- Intégrez l'isolant horizontalement, entre les 2 ossatures métalliques.
- Intégrez l'isolant verticalement entre les montants de la seconde ossature métallique (conformément au point 3).
- Si nécessaire, assurez la jonction mécanique entre les 2 cloisons avec des suspentes acoustiques.



6 Finition

- Intégrez éventuellement les chemins de câbles électriques.
- Découpez les parements à la hauteur sous plafond moins 2 cm.
- Positionnez les parements sur des cales. Vissez-les sur les montants (entraxe 30 cm maxi).
- Réalisez les joints entre panneaux de finition de manière à obtenir une parfaite étanchéité entre les 2 pièces.
- Idéalement, appliquez un joint silicone à l'interface sol / parement pour assurer l'étanchéité à l'air et à l'eau. Posez la plinthe de finition.

